



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Activateur radiculaire

Date d'édition 03.03.2025
Date d'exécution 27.02.2025
Version 1.0 (fr,CH)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation Activateur radiculaire
Prod-Nr. 4005240156612

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange
Amendement

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
W. Neudorff GmbH KG (CH)
An der Mühle 3
D-31860 Emmerthal
Téléphone +49 5155 624-0
Télécopie +49 5155 6010
E-mail msds@neudorff.de
Site web www.neudorff.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CH: Tox Info Suisse 145
info@toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque
Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Remarque
pas nécessaire

2.3 Autres dangers

Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles
Aucun risque particulier pour l'homme.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Description
Préparation pour le sol à base d'algues marines enrichies.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Activateur radiculaire

Date d'édition 03.03.2025

Date d'exécution 27.02.2025

Version 1.0 (fr,CH)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau chaude.

En cas d'ingestion

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Pas d'antidote spécifique connu. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau

Mousse

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune donnée disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

Ne pas respirer les gaz d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Éviter la formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Éviter la formation de poussière.



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Activateur radiculaire

Date d'édition 03.03.2025
Date d'exécution 27.02.2025
Version 1.0 (fr,CH)

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.
Éviter d'inspirer la poussière.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.
Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.
Tenir éloigné des denrées alimentaires humaines et animales.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

pas nécessaire

Protection des mains

pas nécessaire

Protection corporelle:

pas nécessaire

Protection respiratoire

pas nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Granulé

Couleur

beige

Odeur

légère odeur de poisson



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Activateur radicaire

Date d'édition 03.03.2025
Date d'exécution 27.02.2025
Version 1.0 (fr,CH)

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:	non déterminé		
Point de fusion/point de congélation	non déterminé		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé		
inflammabilité	non déterminé		
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé		
Point éclair	non déterminé		
Température d'auto-inflammabilité	non déterminé		
Température de décomposition	non déterminé		
pH	non déterminé		
Viscosité	non déterminé		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé		
Pression de vapeur	non déterminé		
Densité et densité relative	Densité apparente 0.35- 0.5 g/cm ³		
Densité de vapeur relative	non déterminé		
caractéristiques des particules	non déterminé		

9.2 Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Propriétés explosives			Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes			Le produit ne favorise pas la combustion.

Autres informations

Comme le produit est fabriqué à partir de matières premières naturelles, on ne peut pas exclure des variations dans les caractéristiques physiques.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée disponible



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Activateur radiculaire

Date d'édition 03.03.2025
Date d'exécution 27.02.2025
Version 1.0 (fr,CH)

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.
Pas de produit de décomposition dangereux connu

Indications diverses

Stable à température ambiante.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	non déterminé		
Toxicité dermique aiguë	non déterminé		
Toxicité inhalatrice aiguë	non déterminé		

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non déterminé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
non irritant.		L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Sensibilisation respiratoire

non déterminé

Sensibilisation cutanée

non déterminé

Mutagénicité sur les cellules germinales

non déterminé

Cancerogénité

non déterminé

Toxicité pour la reproduction

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non déterminé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

non déterminé

Danger par aspiration

non déterminé

11.2 Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible



Activateur radiculaire

Date d'édition 03.03.2025
Date d'exécution 27.02.2025
Version 1.0 (fr,CH)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	non déterminé		
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	non déterminé		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	non déterminé		
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Peut être jeté dans la poubelle des ordures ménagères.
Épandre comme préparation pour le sol.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

Remarque

Lire le mode d'emploi!



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Activateur radiculaire

Date d'édition 03.03.2025
Date d'exécution 27.02.2025
Version 1.0 (fr,CH)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Modes de transport

Le produit n'est pas un produit dangereux.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

GHS: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques

CLP: Classification, étiquetage et emballage

REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques

CAS: Chemical Abstracts Service

WGK: classe risque aquatique

EC: Communauté européenne

EN: Norme européenne

EU: Union européenne

EWC: European Waste Catalogue

EWC: european waste catalogue

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses

Indications diverses

Lire le mode d'emploi!

Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.